Studii de lingvistică 6, 2016, 9 - 23

La modalité au service de l'argumentation

Modality at the service of argumentation

Alexandra Cuniță[1]

Abstract: Communication sometimes consists for the speaker of putting forward an endorsed opinion in a given situation and in attempting to provide the audience with the best reasons in order for them to concur with this opinion, while granting them the liberty of espousing or not the thesis in question at the end of the reasoning. In other words, the subject that the speaker is going to debate, a subject which falls within the whole set of ideas and opinions shared by his/her possible or real interlocutors at the moment T_i will take the form of an *argumentation*. A special relationship is established between the speaker and the message recipient, as well as between the former – also called *argument providing subject* ('*sujet argumentant*') by certain researchers – and his/her *words*, of whose *validity* he/she must *convince* the latter, the *target audience*. In order for the *argumentation* to succeed, the speaker must carefully mark his/her position regarding the *words* he/she employs, as well as regarding the *value of the arguments* mobilized. It is precisely on these levels that the importance of *modality* becomes manifest, thus contributing to the success of argument phrasing ('*mise en argumentation*'). How can *modality* prove useful for argument phrasing? On what levels is it involved in the process of *argumentation* and how is it achieved? Such is the subject we attempt to develop starting from a message of a particular type: a revealing fragment, in our opinion, taken from a literary text.

Key words: argumentation, argument providing subject, opinion, truth value, modality.

À Ligia Stela Florea qui, après avoir étudié, pendant de longues années, la structure des constituants de la phrase et les propriétés des principales fonctions syntaxiques de la phrase simple ou complexe, le moment venu, n'a pas hésité à quitter – peut-être pas définitivement, tout de même – la problématique traditionnelle de « la linguistique restreinte » (Florea 2011 : 28), pour s'engager, avec autant d'enthousiasme et de compétence, dans le dédale des nouvelles théories, réunies sous le nom générique d'analyse du discours.

[1] Université de Bucarest ; sanda.cunita@gmail.com.

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

1. Introduction

Les spécialistes des sciences de la communication affirment que, dans sa relation incroyablement complexe et sinueuse aux autres membres de la communauté[2], tout sujet parlant s'adresse à ses potentiels partenaires de dialogue soit pour *exprimer* un sentiment ou peut-être « un regard singulier sur le monde ou sur soi » (Breton 2006 : 4), soit pour leur transmettre aussi objectivement que possible des renseignements sur une entité ou une situation quelconques, autrement dit pour les *informer*, soit pour les faire adhérer à son opinion, c'est-à-dire pour les *convaincre*. L'argumentation relève d'une communication qui veut *convaincre*[3], tout en laissant au sujet-cible (Charaudeau 1992 : 784) du discours produit selon ce mode d'organisation des représentations véhiculées la liberté d'adhérer, ou non, au propos en question, autrement dit sans aller jusqu'à le contraindre à accepter, coûte que coûte, l'opinion communiquée.

Le sujet parlant énonce d'abord sa thèse, ou son propos, devant son ou ses interlocuteur(s). Un ensemble d'énoncés produits dans une situation de communication donnée – émission verbale élaborée oralement ou par écrit qui se laisse décrire comme un enchaînement de deux ou plusieurs assertions, par exemple, entre lesquelles il existe un lien causal – ne peut être reconnu comme thèse ou propos que si, en tant que locuteur, le sujet parlant prend position vis-à-vis de la véracité (Charaudeau 1992 : 810) de ce qui est avancé.

> (1) […] compte tenu des myriades d'étoiles qui peuplent l'Univers, des planètes multiples qui gravitent autour de chacune d'elles, il serait bien surprenant que la vie se soit manifestée uniquement sur Terre. Mais peu importe, ce que je veux dire c'est que l'Univers porte à l'évidence la marque d'un dessein intelligent, qu'il est à l'évidence la réalisation d'un projet conçu par une intelligence gigantesque. (Houellebecq, *Soumission*, 253)

Le ou les destinataires de ce message infère(nt) un lien causal – implicite dans le texte – entre le gigantisme de l'Univers et l'existence d'une « intelligence gigantesque », autrement dit d'un Créateur tout-puissant. Même s'il hésite à lier explicitement le nombre infini des astres connus ou admis par les calculs des astronomes[4] à l'existence

[2] « Les rapports entre les hommes relèvent à la fois du différend et de la coordination. Régler un *dissensus* ou s'accorder sur un certain partage des rôles requiert quelque forme de communication. » (Boyer 2011 [1995] : 115).

[3] « […] le discours argumentatif est un discours d'action qui vise à modifier les dispositions intérieures de ceux à qui il s'adresse (les argumentés), en emportant leur adhésion. » (Tuțescu 1998 : 384).

[4] Le statut, la qualité d'une telle « source » ne laissent planer aucun doute sur la véracité du contenu propositionnel [dans l'Univers il y a un nombre quasiment infini d'astres] ; le locuteur ne peut donc qu'assumer la prédication en question.

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

de la vie extraterrestre, le locuteur assume pleinement le contenu de la seconde assertion. Les moyens linguistiques mobilisés, surtout l'expression *à l'évidence*, qui se répète deux fois au cours de sa prise de parole, prouvent qu'il déclare vrai le propos formulé. Au-delà de ce qui est formulé, on peut deviner une autre idée : l'existence d'un Être suprême – le Créateur de l'Univers – ne peut plus être mise en doute ; son existence est aussi vraie, aux yeux du locuteur, que celle des myriades de corps célestes, affirmée et confirmée par les scientifiques.

Si on pense avec L. Gosselin (2010 : 50) que « la *modalité* renvoie, au plan cognitif, à la *validation des représentations* » prédiquées dans les énoncés, on est bien obligé d'admettre que le processus argumentatif s'appuie, dans ses diverses composantes et à ses divers paliers, sur nombre de facteurs définitoires – comme la force de la validation ou encore le degré d'engagement du locuteur, etc. – qui sont autant de paramètres constitutifs de la catégorie linguistique mentionnée. D'autre part, comment ne pas reconnaître, en (2) ci-dessous, le rôle des expressions évaluatives, telle la formule (*terriblement*) *réducteur* contenant des « modalités intrinsèques »[5] (Gosselin 2010 : 102-114), dans la construction du lien causal que le lecteur n'a aucune difficulté à rétablir ?

(2) Tout le débat intellectuel du XX^e^ siècle s'était résumé en une opposition entre le communisme – disons, la variante *hard* de l'humanisme – et la démocratie libérale – sa variante molle ; c'était quand même terriblement réducteur. Le retour du religieux, dont on commençait alors à parler, je le savais pour ma part inéluctable dès l'âge de quinze ans, je crois. (Houellebecq, *ibid.*, 253-254)

Dans ce qui suit, nous nous proposons de nous arrêter sur la relation qui s'établit entre le *processus argumentatif* et la *modalité* en faisant porter notre analyse non pas sur quelque fragment de discours authentique, mais sur un fragment de discours littéraire – une page du roman *Soumission* de Michel Houellebecq, auquel nous avons déjà emprunté nos deux premiers exemples –, car, pour des raisons dont le lecteur du livre n'a aucune difficulté à se rendre compte, le mode d'organisation argumentatif y est adopté à bien des endroits. La perspective théorique dans laquelle se situera notre analyse du dispositif argumentatif sera, on l'aura déjà compris, la perspective

[5] Dans la suite d'énoncés citée sous (2), « modalités intrinsèques » et « modalités extrinsèques » (Gosselin 2010 : 96) se combinent avec bonheur. *Communisme* et *démocratie libérale* ont des connotations axiologiques qui, même si elles ne sont pas très marquées, entrent en opposition avec la valorisation que connaît, chez le locuteur, l'expression (*le*) *religieux*. Le locuteur *sait*, et même depuis de longues années, que le retour du *religieux* est *inéluctable* : ce qui est *bénéfique* pour les humains revient *nécessairement*. Sous le signe de la modalité épistémique du <SAVOIR>, le <NÉCESSAIRE> aléthique s'exprime avec vigueur, avec conviction.

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

sémantique ou plutôt pragmasémantique que P. Charaudeau utilise dans son ouvrage intitulé *Grammaire du Sens et de l'Expression* (1992) ; cette façon de voir les choses sera mise en relation, pour ce qui est de l'interprétation de la modalité, avec la perspective sémantique, sensiblement orientée vers le cognitivisme, qu'introduit L.Gosselin dans son ouvrage intitulé *Les modalités en français. La validation des représentations,* paru en 2010.

2. Modalité et argumentation

La théorie modulaire de la modalité (Gosselin 2010) met bien en évidence la complexité de cette catégorie grammaticale ou linguistique. Afin de cerner d'aussi près que possible la modalité, afin de rendre compte de tout ce qu'implique apparemment l'opération de validation[6] d'un ensemble de représentations unies par des liens de types variés, l'auteur de la théorie mentionnée propose qu'on fasse tous les calculs requis à partir de neuf « paramètres constitutifs », groupés en trois ensembles : a) les paramètres *conceptuels*, « qui permettent de définir un *concept modal* » : l'instance de validation (I), la direction d'ajustement (D) et la force de la validation (F) ; b) les paramètres *fonctionnels*, « qui précisent le mode de fonctionnement du concept modal dans l'énoncé » : le niveau occupé par la modalité dans la structure hiérarchique de l'énoncé (N) et sa portée dans la structure logique de l'unité examinée (P), le degré d'engagement du locuteur (E), les relations temporelles (T) et la relativité de la modalité par rapport à un ensemble de premisses (R) ; c) le métaparamètre (M), « qui indique par quelle voie les valeurs des autres paramètres ont été calculées » (Gosselin 2010 : 58-60). Dans la vision du chercheur, chacun de ces paramètres peut devenir le centre d'un réseau de relations projetant en plein jour tantôt le locuteur et ses attributs de facteur essentiel de l'énonciation, tantôt les divers moyens d'expression mobilisés par celui-ci pour transmettre les valeurs modales qu'il aura choisies intentionnellement dans la situation de communication donnée. Le domaine de référence auquel renvoie chaque paramètre est lui-même une réalité multiface qu'on ne peut appréhender et décrire qu'à force de simplifications – justifiées sans doute par des nécessités méthodologiques – qui risquent parfois d'altérer, ne serait-ce que (très) légèrement, l'objet étudié.

(3) « Cette Europe qui était le sommet de la civilisation humaine s'est bel et bien suicidée, en l'espace de quelques décennies », reprit Rediger avec tristesse ; […] « Il y a eu dans toute l'Europe les mouvements anarchistes et nihilistes, l'appel à la violence,

[6] Il s'agit bien d'une « opération linguistico-cognitive », comme le souligne L.Gosselin (2010 : 54).

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

> la négation de toute loi morale. Et puis, quelques années plus tard, tout s'est terminé par cette folie injustifiable de la Première guerre mondiale. Freud ne s'y est pas trompé, Thomas Mann pas davantage : si la France et l'Allemagne, les deux nations les plus avancées, les plus civilisées du monde, pouvaient s'abandonner à cette boucherie insensée, alors c'est que l'Europe était morte. » (Houellebecq, *ibid.*, 257)

Le premier énoncé du fragment cité sous (3) a l'air d'une constatation faite par le locuteur – le personnage nommé Rediger, en l'occurrence – à partir de son expérience personnelle ou, très probablement, à partir des informations recueillies dans des livres d'histoire et autres sources pareilles ; une évaluation – [l'Europe = le *sommet* de la civilisation humaine] –, qui peut être le résultat d'un jugement personnel ou l'expression d'une opinion collective, générale même dans les milieux intellectuels familiers à ce personnage, vient nuancer l'objectivité ou la neutralité ordinaire d'une simple constatation. Les deux assertions suivantes expliquent et justifient la prédication initiale [l'Europe s'est suicidée en l'espace de quelques décennies]. Ces deux énoncés, qui nous montrent que le locuteur assume, chaque fois, le contenu propositionnel transmis, qu'il le déclare publiquement vrai[7], se portant garant pour (la valeur de vérité de) ce contenu, sont renforcés par le recours au point de vue qu'exprimèrent jadis un savant et un écrivain célèbres ; ils deviennent de la sorte encore plus convaincants. L'opposition constante entre ce qui est vu comme *le sommet de la civilisation humaine, les nations les plus avancées/civilisées du monde* et *cette boucherie insensée, cette folie injustifiable* qu'a été la Première guerre mondiale ne peut pas passer inaperçue dans cette situation. Elle contribue même grandement à orienter l'interlocuteur – ou le lecteur – vers la conclusion que le locuteur ne manquera pas de lui communiquer : jugeant que rien ne pouvait arrêter la dégringolade du monde où il vivait, il s'est dit qu'il n'allait trouver son salut qu'en se convertissant à une autre religion. Un lien entre la « mort » de l'Europe civilisée, et surtout chrétienne, et la conversion à l'islam a donc été vite établi :

> (4) « Le lendemain, je suis allé voir un imam à Zaventem. Et le surlendemain – le lundi de Pâques – en présence d'une dizaine de témoins, j'ai prononcé la formule rituelle de conversion à l'islam. (Houellebecq, *id., ibid.*)

[7] Se plaçant dans une perspective interactionniste, Kerbrat-Orecchioni (2009 : 59) explique que « l'assertion consiste […] : 1. à faire savoir au destinataire que l'on estime vrai l'état de choses correspondant au contenu propositionnel, 2. en prétendant faire partager cette opinion par le destinataire (et à modifier du même coup son "bagage cognitif"), 3. et si la situation communicative le permet, de manière à obtenir de ce destinataire une prise de position explicite, et de préférence positive, sur le contenu asserté. »

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

Parfaitement préparés à recevoir une telle conclusion[8] et à accepter, sinon à approuver, le geste de Rediger – qui a le double statut de locuteur et de sujet argumentant, dans la situation décrite –, l'interlocuteur de fiction, et peut-être aussi nous autres lecteurs du roman, ne pouvons pas ne pas reconnaître l'effet persuasif d'un discours affichant un tel degré d'engagement du sujet parlant, une telle force de la validation des représentations manipulées, mais aussi l'effet d'une mise en argumentation du propos soigneuse et soignée.

Si, au contraire, le sujet qui va argumenter n'est pas d'accord avec l'opinion ou le propos formulés, il marquera sans doute son désaccord, c'est-à-dire son refus d'assumer le contenu propositionnel en question et de se porter garant de la validité de la ou des prédications véhiculées ; il tâchera aussi de développer une argumentation, tout en précisant, peut-être, que le lien logique entre prémisse et conclusion est de l'ordre du possible ou du probable – éventuellement d'une variante de cette dernière valeur modale : le plausible.

(5) […] le résultat [des élections] restera tout aussi incertain. À moins peut-être qu'on ne parvienne à établir que les responsables des incidents sont les identitaires, auquel cas la Fraternité musulmane en bénéficierait ; ou au contraire les musulmans, et ça profiterait au Front national.
- Non, ça je peux vous le dire avec certitude : il sera impossible de prouver quoi que ce soit, dans un sens comme dans l'autre ; et personne n'essaiera. Par contre il va se passer des choses sur le plan politique, sans doute très vite, probablement dès demain. (Houellebecq, *ibid.*, 144)

Le refus du locuteur d'adhérer à la thèse ou à l'opinion formulée par quelqu'un devant lui peut prendre une forme moins brutale, atténuée en quelque sorte ; cela ne l'empêchera pas de développer une argumentation qui peut conduire, de façon implicite ou explicite, à sa propre opinion, opposée à l'autre, qui est vue comme fausse ou non fondée. L'exemple ci-dessous continue le texte présenté sous (3) et (4) :

(6) Je n'étais pas certain de partager son point de vue sur le rôle décisif de la Première guerre mondiale ; certes, cela avait été une boucherie inexcusable, mais la guerre de 1870 était déjà passablement absurde, dans la description qu'en fait Huysmans en tout cas, et avait déjà sérieusement déprécié toute forme de patriotisme ; les nations dans leur ensemble n'étaient qu'une

[8] À remarquer que, dans l'univers référentiel décrit par le roman dont nous nous occupons, la relation argumentative entre prémisse et conclusion, prise globalement, est vraie pour le cas précis du personnage nommé Rediger ; il s'agit donc d'une particularisation. Qu'est-ce qui nous empêche pourtant de penser que la relation argumentative discutée peut devenir – si elle n'est pas devenue déjà – vraie pour un nombre beaucoup plus important de « cas », c'est-à-dire de personnes, cette fois-ci réelles ?

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

> absurdité meurtrière, et cela tous les êtres humains un peu conscients s'en étaient probablement rendu compte dès 1871 ; de là découlaient me semblait-il le nihilisme, l'anarchisme et toutes ces saloperies. Pour les civilizations plus anciennes, je n'étais pas vraiment au courant. (Houellebecq, *ibid.*, 257-258)

Les arguments[9] énumérés par le défenseur du premier point de vue sont repris presque un à un et placés sous le signe du doute. Leur remise en question est justifiée à coups de citations empruntées à des écrivains connus ou par le recours au jugement collectif, aux croyances partagées par la plupart des membres du groupe socioculturel donné[10]. La modalité intervient clairement dans l'évaluation des arguments à laquelle procède le sujet argumentant. Le domaine auquel le locuteur emprunte le plus souvent les évaluatifs utilisés est celui de l'Éthique, « qui définit en termes de *bien* et de *mal* ce que doivent être les comportements humains au regard d'une *morale externe* […]. » (Charaudeau 1992 : 814) : *la Première guerre mondiale = une boucherie inexcusable*, mais *la guerre de 1870 était déjà passablement absurde* ; *les nations = une absurdité meurtrière* ; *le nihilisme, l'anarchisme = des saloperies*.

3. La modalité et la communication du type argumentation: l'exemple d'un texte littéraire

Comme on a pu le voir, dans le discours construit sur le mode d'organisation argumentatif – quel que soit le genre dont relève originellement l'émission discursive en question – la modalité intervient à plusieurs paliers et de façons multiples. Nous nous arrêterons donc maintenant sur les plans qui favorisent ou bien même imposent l'intervention de la catégorie linguistique de la modalité, nous essaierons de montrer comment la modalité devient le facteur principal qui permet qu'on distingue et identifie ces divers plans, et nous jetterons un regard rapide sur la nature et sur quelques-unes des particularités de comportement des marques modales fonctionnant

[9] *Argument* est un terme qui reçoit parfois deux définitions distinctes : il désigne soit la forme dans laquelle sera « moulée » l'opinion (= le propos), soit l'ensemble constitué par la forme et l'opinion. « Dans le premier cas le terme sert à désigner les différents types de formes utilisées en argumentation : argument d'autorité par exemple. Dans le second cas, le terme sert à désigner un énoncé complet. On dira par exemple qu'un orateur a utilisé un "bon argument" dans le débat. » (Breton 2006 : 113). Dans la présente analyse, le terme *argument* est utilisé dans son sens technique de « moule » ou forme argumentative donnée – et non pas dans celui d' « ensemble du message » – ; nous précisons donc que les spécialistes de l'argumentation parlent de 4 grandes familles d'*arguments* : les *arguments* qui s'appuient sur une *autorité* ; ceux qui font appel à des *présupposés communs* aux membres d'un groupe socioculturel ; ceux qui consistent à *« cadrer » le réel* d'une certaine manière ; ceux qui font appel à une *analogie*.

[10] Autrement dit, par le recours à la doxa.

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

dans le texte littéraire choisi comme point de départ de la présente analyse. Quelques détails sont toutefois à préciser, avant qu'on ne s'engage dans l'analyse proprement dite.

D'abord, au sujet du cadre social et historique où se déroulent les événements narrés dans le roman *Soumission*. Tout se passe dans l'un des pays les plus importants d'Europe, la France – « une France assez proche de la nôtre », comme on peut lire dans la présentation du livre offerte en quatrième de couverture –, mais des relations assez subtiles apparaissent en filigrane entre celui-ci et l'un des pays voisins, la Belgique. À un moment qui n'est pas bien précisé mais qui est, en tout cas, ultérieur à 2017 et qui est marqué par l'élection présidentielle, un changement sans doute lourd de conséquences se produit sur le plan politique : il s'agit d'un changement de régime car, au lieu de la victoire attendue du candidat d'une alliance de l'UMP et du Front national, c'est le candidat de la Fraternité musulmane qui s'impose dans les préférences des électeurs. Le changement de régime politique entraîne des changements à tous les niveaux, dans tous les domaines d'activité, y compris dans celui de l'éducation (voir, à ce titre, la remarque suivante de l'un des personnages de l'histoire : « […] pour la Fraternité musulmane, chaque enfant français doit avoir la possibilité de bénéficier, du début à la fin de sa scolarité, d'un enseignement islamique. Et l'enseignement islamique est, à tous points de vue, très différent de l'enseignement laïc. » (Houellebecq, *Soumission*, p. 82). Le bouleversement affecte aussi les milieux universitaires, dans lesquels évoluent, pour l'essentiel, les protagonistes du roman : les nouveaux statuts de l'Université islamique de Paris-Sorbonne (Paris 3) interdisent à la grande majorité des membres du personnel, y compris à son ancien Président – remplacé maintenant par Robert Rediger –, de poursuivre leurs activités d'enseignement.

Quant à la situation de communication dans laquelle a lieu l'échange verbal que nous voulons analyser ici, elle se présente comme une situation « interlocutive », où le « contrat de parole » n'a pas à être explicité (Charaudeau 1992 : 639-640 ; 809-810). Les deux partenaires de la communication – « présents physiquement l'un à côté de l'autre » et prêts à s'engager dans le dialogue (oral) – sont Rediger, le nouveau Président de l'Université de Paris 3, agréé par le nouveau régime politique, et le narrateur-protagoniste (JE), ex- professeur de littérature française à la même Université, envoyé à la « retraite » par le régime islamique. Sur l'invitation du nouveau Président de l'Université, invitation qui lui parvient d'ailleurs par les soins d'un intermédiaire, le narrateur-protagoniste se trouve un soir chez Rediger, qui lui avoue à un moment donné :

(7) […] Autant jouer cartes sur table, puisque vous l'avez déjà compris : je souhaite vous persuader de reprendre votre poste

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

> d'enseignement à l'Université Paris-Sorbonne, que je dirige. (Houellebecq, *ibid.*, 247)

L'environnement physique, que les deux participants à la communication peuvent également percevoir, contribue largement à l'argumentation qui suivra : il s'agit d'une pièce pouvant très bien servir de cabinet de travail pour un universitaire qui assume, en outre, de hautes responsabilités administratives, un espace meublé sobrement mais avec goût, en parfait accord avec la personnalité de celui qui y travaille, et où l'on voit, sur une étagère, la volumineuse thèse de doctorat de l'invité. Cette thèse de doctorat servira d'ailleurs d'amorce au dialogue qui suit. Rediger – le sujet argumentant[11], en l'occurrence – ne perd point des yeux son interlocuteur et adopte, chaque fois que nécessaire, la mimique ayant les meilleures chances de maintenir toujours vif l'intérêt de ce dernier, de le toucher et finalement de le persuader de revenir au sein de l'Université, en dépit du fait qu'elle fonctionne maintenant sous d'autres couleurs. La tactique utilisée ne manque pas de produire son effet : le narrateur-protagoniste, autrement dit le sujet-cible[12], nous dit, par exemple, qu'en voyant sa thèse entre les mains de Rediger et surtout en l'entendant parler de la qualité de l'ouvrage, il se sent « à la limite du collapsus » (Houellebecq, *ibid.*, 246). Cependant, il n'est pas acquis, dès le premier moment, à l'idée ou à la « cause » de Rediger, car malgré son attitude réservée – qui fait qu'il parle rarement et qu'il s'exprime toujours en bien peu de mots –, malgré la gêne qu'il semble manifester presque constamment le long de sa visite chez le nouveau Président de l'Université, il n'est pas homme à se laisser facilement convaincre. Les moyens paraverbaux s'avérant insuffisants, la mise en argumentation de l'idée de base exprimée par Rediger, le recours au raisonnement deviennent urgents… Ces « armes »-là ne ratent pas leur but…

Comme nous le montre le fragment cité sous (7), le locuteur, qui joue la sincérité absolue, ne part pas d'une « parole sur le monde [consistant] à faire exister des êtres, à leur attribuer des propriétés, à les décrire dans des actions ou des faits » (Charaudeau 1992 : 787), mais de l'expression d'un souhait, d'un désir qu'on pourrait interpréter comme une proposition ou comme une offre indirecte. Le propos formulé par le locuteur à l'intention du sujet-cible n'est pas une « thèse » mais, si l'on veut, une « cause » ou à tout le moins une « idée ». Le tour objectif ou neutre du type constatation-assertion n'aurait pas pu

[11] Pour désigner celui qui argumente dans des situations de communication distinctes, qui ne se ramènent pas à un tête-à-tête entre personnes privées, la théorie de la communication emploie le terme d'*orateur*. L'*orateur* est « celui qui, disposant d'une opinion, se place en posture de la transporter jusqu'à un auditoire et de la lui soumettre, pour qu'il la partage, c'est-à-dire la fasse sienne. » (Breton 2006 : 19).

[12] Dans le cadre de la même théorie, ce partenaire est l'*auditoire* que l'*orateur* cherche à convaincre d'adhérer à l'opinion proposée.

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

trouver facilement sa place dans ce cas, mais, d'autre part, le locuteur évite soigneusement de recourir à un impératif ayant pour source une institution – une modalité déontique, plus objective –, qui aurait sans doute produit un mauvais effet sur le sujet-cible. L'objet du désir relève de la dimension future de l'histoire, c'est au monde de s'adapter au contenu exprimé par l'énoncé, mais la modalité subjective choisie par le locuteur est une modalité boulique[13] du type désidératif et non pas volitif [Je voudrais/ Je veux que vous repreniez votre poste…][14].

Le même texte noté sous (7) nous fait comprendre que, si le locuteur est celui des deux qui se trouve « en demande », donc en position d'infériorité, apparemment, il est aussi une personne autorisée à adresser la demande en question à un ex-professeur de Paris 3 et même à promettre certains avantages à cet ex-professeur, au cas où il accepterait de reprendre son poste (voir la fin de phrase, en fait une vérité qui n'est pas prononcée en chuchotant : *…à l'université Paris-Sorbonne, que je dirige*.) Cette légitimité que le sujet-cible ne peut lui contester est extrêmement importante dans la mesure où elle rend fiables certaines promesses, certains engagements qui émaillent l'argumentation de Rediger : *sur le plan financier j'ai beaucoup à vous offrir… ; je peux au moins m'engager, m'engager à titre personnel, à ce que votre véritable travail ne soit pas perturbé ; je peux parfaitement m'arranger sur le plan statutaire* (Houellebecq, *Soumission*, 248).

Le passage de l'offre indirecte initiale à la conclusion [bientôt vous serez un des nôtres] se réalise par une série d'assertions qui justifient la relation causale unissant le début à la fin de l'argumentation : [étant donné que nous le voulons et que nous vous l'offrons, vous serez bientôt un des nôtres]. Ces assertions constituent un univers de croyance, parce qu'elles montrent de quelle manière « les faits s'entre-déterminent dans l'expérience ou la connaissance du monde » (Charaudeau 1992 : 788). Partagé par les deux interlocuteurs, l'univers de croyance les conduit, au fil de l'argumentation, vers « la preuve de la validité du lien » unissant la prémisse et la conclusion (*ibid.*).

Le mode de raisonnement choisi par Rediger – le sujet qui argumente – est précisément le mode déductif, la déduction : [(si) vous êtes un enseignant respecté, bénéficiant d'une vraie stature internationale – et je suis sûr que vous l'êtes –, (alors) vous devez venir à côté de nous (voilà pourquoi je vous propose de reprendre

[13] « [Les modalités bouliques] permettent au locuteur d'exprimer sa volonté, ses désirs » (Gosselin 2010 : 70). La différence entre les modalités bouliques et les modalités appréciatives – qui fonctionnent souvent en tant que motifs des premières – est donnée par la différence de direction d'ajustement.

[14] À remarquer que la modalité boulique du type volitif est tout de même assez « brutalement » utilisée par Rediger, avant qu'il n'engage le processus argumentatif proprement dit :

(8) […] vous n'êtes pas Nietzsche. Mais vous êtes quelque chose, quelque chose d'intéressant. Et, pardonnez-moi d'être brutal, vous êtes quelque chose que je veux. (Houellebecq, *ibid.*, 247)

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

votre poste dans notre Université)][15] ; [(si) vous êtes quelqu'un qui pourrait se convertir à l'islam – et je suis sûr que vous l'êtes –, (alors) vous devez venir à côté de nous (voilà pourquoi je vous propose de reprendre votre poste dans notre Université)] :

(9) « C'est bien que vous ayez accepté de superviser cette édition de la Pléiade. Enfin c'est évident, c'est légitime et c'est bien. » (Houellebecq, *ibid.*, 248)

(10) « Il y a une condition, quand même… » dis-je prudemment. « Une condition qui n'est pas anodine… Vous pensez… Vous pensez que je suis quelqu'un qui pourrait se convertir à l'islam ? »
Il pencha la tête vers le bas, comme s'il s'abîmait dans d'intenses réflexions personnelles ; puis, relevant son regard vers moi, il répondit : « Oui ».
L'instant d'après il me refit son grand sourire lumineux, candide. C'était la deuxième fois que j'y avais droit, le choc fut un peu moins fort ; mais, quand même, son sourire restait terriblement efficace. (Houellebecq, *ibid.*, 249-250)

À l'intérieur de ce raisonnement déductif, le sujet argumentant fait plusieurs fois appel à ce qu'on pourrait considérer comme des concessions restrictives (du type 'certes, je n'ai pas grand-chose à vous offrir, mais sur le plan financier, j'ai beaucoup à vous offrir, et cela est important') :

(11) « […] je n'ai pas grand-chose à vous offrir. Enfin si, sur le plan financier j'ai beaucoup à vous offrir, vous le savez bien, et après tout ça compte aussi. Mais, sur le plan intellectuel, ce poste à la Sorbonne, c'est plutôt moins prestigieux que la supervision d'une Pléiade ; j'en suis conscient. Cela dit, je peux au moins m'engager, m'engager à titre personnel, à ce que votre véritable travail ne soit pas perturbé. Vous n'auriez à assurer que des cours faciles […]. L'assistance aux doctorants – je sais que c'est usant, je l'ai suffisamment fait moi-même – vous serait épargnée. Je peux parfaitement m'arranger, sur le plan statutaire. » (Houellebecq, *ibid.*, 248)

Le premier élément qui explique et justifie la proposition ou l'offre indirecte que Rediger adresse à son interlocuteur est la compétence dont celui-ci a fait preuve dans son activité de recherche plutôt que d'enseignement, compétence qui lui a valu le respect de ses collègues et, plus largement, des critiques littéraires. Le nouveau Président de l'Université prend à son compte les prédications [X est compétent], [X a une vraie stature internationale], il se manifeste comme une instance disposée à accomplir la validation de ces représentations

[15] La première prémisse du raisonnement est fournie par un principe – qui n'est pas formulé explicitement – du type : 'plus un enseignant est respecté, plus les universités (en quête de prestige) comme la nôtre s'intéressent à lui'.

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

avec une force maximale, se portant garant de la validité de chacune d'elles[16]. Évidemment, il déclare haut et fort la valeur maximale de son engagement énonciatif : *la décision de superviser une édition de la Pléiade est le meilleur choix ; …ce poste à la Sorbonne, c'est plutôt moins prestigieux que la supervision d'une Pléiade…* Il proclame son engagement énonciatif tantôt en vertu de ses informations, tantôt en vertu de son expérience pédagogique personnelle. Le discours est bien flatteur pour le sujet-cible. Et celui-ci l'admet sans réserve :

> (12) Il ne m'était jamais arrivé, je pense, de me sentir à ce point *désirable*. Le mécanisme de la gloire est poussif, […]. (Houellebecq, *ibid.*, 249)

La visite du narrateur-protagoniste chez le nouveau Président de l'Université prend fin sans résultat précis. Pourtant, les dernières pages du roman évoquent la cérémonie organisée à l'Université de Paris 3 pour marquer l'accueil d'un autre ex-professeur réputé qui avait accepté de reprendre son poste d'enseignement, événement qui fait penser notre protagoniste à son possible retour – son propre retour – dans les amphithéâtres de l'université. L'argumentation de Rediger aura donc atteint son but, même si l'effet sur le sujet-cible ne se manifeste pas instantanément… D'ailleurs, il aurait été quasi impossible que ce dernier ne se laissât pas convaincre. Par sa fonction, par le statut qu'il a obtenu récemment – et qu'il n'oublie pas de rappeler à son interlocuteur –, Rediger est autorisé à prononcer certains jugements (*vous êtes* ***quelque chose, quelque chose d'intéressant*** *; à part Gignac,* ***c'est vrai*** *que je n'ai pas réussi jusqu'à présent à m'assurer la collaboration d'****enseignants réellement respectés*** *[…] ; la supervision d'une Pléiade est* ***le meilleur choix / quelque chose de prestigieux***), à formuler certaines demandes (*vous êtes quelque chose que* ***je veux*** *;* ***je n'ai pas réussi jusqu'à présent à m'assurer la collaboration*** *[…] ; dans notre conversation* ***c'est*** *plutôt* ***moi qui suis en demande***), à promettre certains avantages en retour d'un accord formel, qui ne tardera pas à devenir une réalité. Sa légitimité est incontestable. Il ***sait*** tout ce qu'il faut qu'il sache – et bien d'autres choses encore, sans aucun doute –, il *est* ***conscient*** des valeurs, il ***peut s'engager*** *à titre personnel* ***à****…, il* ***peut parfaitement s'arranger****, sur le plan statutaire*[17]. Il va de soi que tout ce qu'il dit

[16] N'oublions pas que, pour l' « auditoire », c'est-à-dire pour l'interlocuteur de Rediger, chaque prédication est vraie justement parce que celui qui l'exprime est le (nouveau) Président de l'Université.

[17] Linguistiquement parlant, les opérateurs modaux utilisés dans le discours sont bien divers. Ils appartiennent à des classes morpholexicales variées, ils s'inscrivent dans des constructions syntaxiques encore plus variées. Pour certaines particularités sémantiques et pragmatiques de quelques-uns d'entre eux, voir, par exemple, M. Tuțescu (2005) ; pour le comportement syntaxique de pareilles unités, voir, par exemple, L. S. Florea (2009).

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

doit être tenu pour vrai, pour parfaitement réalisable… Cependant, les choses promises sont présentées comme des possibilités ou des éventualités : là où l'emploi du verbe au présent – *sur le plan financier, **j'ai** beaucoup à vous offrir* – peut nous faire croire que la chose promise est déjà une certitude en train de se matérialiser, l'orientation futurale persiste ; d'autre part, la forme verbale le plus souvent employée vers la fin de cette partie de la conversation que les deux protagonistes ont tard dans l'après-midi est le conditionnel présent, qui nous plonge carrément dans l'irréel[18]. Tout dépend, bien sûr, de la façon dont le sujet-cible réagira à l'offre de Rediger. Il reste donc à voir si ce dernier se laissera, ou non, manipuler par l'alléchante proposition de son hôte ainsi que par la force persuasive de ses propos.

L'argumentation du nouveau Président de l'Université ne conduira très certainement pas à un échec : la « cause » ou l'idée qui se cache sous l'offre indirecte de Rediger s'intègre parfaitement dans le « contexte » que la fiction narrative s'attache à peindre avec force details ; en outre, le raisonnement que le sujet argumentant fait suivre au sujet-cible ne présente aucune faiblesse, il est aussi fort dans sa construction, dans sa structure interne, que l'homme qui le produit est ferme dans ses décisions, précis et calculé dans ses ambitions.

Les spécialistes de l'argumentation dans la communication affirment que « l'objectif [de la communication qui respecte le modèle argumentatif] est qu'une opinion s'intègre dans un contexte de réception, l'orateur, l'argument et l'auditoire n'étant, dans cette perspective, qu'un ensemble d'intermédiaires de ce processus de transport. » (Breton 2006 : 19). Il n'est pas important que « les sujets se mettent en avant » ; l'essentiel est que « leurs idées soient partagées par d'autres » (*id., ibid.*).

Ce qui est vraiment extraordinaire avec ce discours de fiction, avec cette fiction narrative – comme avec bien d'autres de même nature, au fil du temps – , c'est que le succès ou le résultat positif presque certain du processus argumentatif conçu par Rediger pour convaincre l'un de ses collègues d'adhérer à son propos, doit être une sorte d'avertissement, aux yeux du narrateur et, bien au-delà, à ceux de l'écrivain-auteur, pour les lecteurs virtuels, ainsi que pour les lecteurs contemporains, bien réels, du livre. Et l'argumentation de l'auteur sera réussie si, et seulement si, la conclusion que ces derniers infèrent est intégrée dans l'ensemble de croyances et convictions qui les animent ou les gouvernent à l'heure actuelle.

[18] Il est pourtant vrai que, comme nous l'a fait remarquer l'un des relecteurs de notre article – ce dont nous le remercions ici vivement –, le coloris irréel identifié ne doit pas être interprété comme l'expression de l'intention du locuteur de placer l'ensemble des avantages promis dans un monde contrefactuel, différent du « monde m_o de ce qui est » (Martin 1996 : 42), mais comme une volonté de souligner que la vérité de ses assertions n'est pas encore validée.

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

4. Conclusion

Tout locuteur qui se manifeste à un moment donné en tant que sujet argumentant nourrit l'espoir ou l'ambition de faire adhérer l' « auditoire » à son propos, qu'il s'agisse d'une thèse, d'une idée ou d'un point de vue[19]. Les opinions, les valeurs et les jugements que cet auditoire partage et qui sont « préalables » à l'acte d'argumentation « vont jouer un rôle dans la réception [du propos], dans son acceptation, son refus ou l'adhésion variable qu'il va entraîner. » (Breton 2006 : 19). Les spécialistes disent qu'on ne peut chercher l'adhésion, ni prétendre pouvoir mesurer le pouvoir de la parole mobilisée au cours de la mise en argumentation qu'en se situant à l'intérieur d'une « sphère d'activité sociale […] dotée de sa logique propre » (Amossy 2000 : 197). C'est à l'intérieur d'un tel *champ* (Bourdieu, *apud* Amossy *id., ibid.*) que l'affrontement entre sujet argumentant et sujet-cible a lieu. Dans le cas du texte littéraire, il se peut que le *champ* identifié au fil de l'histoire ne soit pas le même que celui dont les lecteurs infèrent l'identité non déclarée. Les stratégies argumentatives auxquelles l'argumentateur (Tuțescu 1998 : 384) peut avoir recours dépendent dans une large mesure des particularités de ce *champ*. Cependant, le raisonnement auquel le sujet argumentant invite l'auditoire à participer respecte des règles primordiales qui contribuent elles aussi à ce que l'acte d'argumentation aboutisse. Par exemple, l'argumentateur ne peut prétendre avoir réellement formulé une thèse, un propos recevable comme tel, que s'il prend position à l'égard du lien qui unit la prémisse à la conclusion formant un tout. À ce niveau-là, la présence de la modalité est incontournable, son rôle dans la mise en argumentation, capital[20]. Les énoncés qui assurent le

[19] L'argumentation, qui est toujours inscrite dans une situation et porte sur une situation, « revêt […] un caractère *doxastique*, elle relève des opinions admises. Aristote avait bien remarqué que l'argumentation n'existe qu'à propos de l'opinion… Et l'opinion est génératrice de désaccord, de conflit. » (Tuțescu 1998 : 123). La question sur laquelle il y a désaccord ou dissensus est formulée en forme de thèse, et l'acte d'argumentation vise essentiellement à transformer le dissensus initial en consensus (Eggs, *apud* Tuțescu, *id., ibid.*).

[20] À comparer l'attitude modale du sujet argumentant et les moyens linguistiques mobilisés pour exprimer ces attitudes distinctes mis en évidence par les exemples ci-dessous :

(13) Il n'est évidemment pas facile, pour un athée, de parler d'une suite de livres ayant pour sujet principal une conversion ; […]. En l'absence de véritable adhésion émotionnelle, le sentiment qui s'imposait peu à peu à l'athée confronté aux aventures spirituelles de Durtal […], c'était malheureusement l'ennui. (Houellebecq, *ibid.*, 49)

(14) Que ma vie intellectuelle soit terminée, c'était de plus en plus une évidence, enfin je participerais encore à de vagues colloques, je vivrais sur mes restes et sur mes rentes ; mais je commençais à prendre conscience – et ça, c'était une vraie nouveauté – qu'il y aurait, très probablement, autre chose. (Houellebecq, *ibid.*, 295)

Pour mieux comprendre comment peuvent intervenir des adverbes tels que *certainement, clairement, évidemment, probablement* et quelques autres mots du même type, incidents à l'énoncé complet et non pas à l'un de ses constituants, dans l'exposition des points de vue par le sujet argumentant, voir Tseronis (2007).

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)

passage de la prémisse vers la conclusion portent des traces évidentes de modalisation, mais le sujet argumentant ne prend pas toujours le même type d'engagement énonciatif et les actes de langage qu'il réalise dans son discours – actes directs ou indirects – peuvent modifier la force de la validation des prédications ou bien la valeur d'autres paramètres constitutifs de la modalité. Cette catégorie linguistique[21] est toujours présente dans l'argumentation, influençant plus ou moins énergiquement l'attitude que l'auditoire – le sujet-cible – adopte à l'égard de l'argumentateur et de la thèse qui lui est proposée.

Références bibliographiques

Amossy, R. (2000), *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Nathan, Paris.

Boyer, A. (2011 [1995]), « Discourir et argumenter », in D'Almeida, N. (coord.), *L'argumentation*, CNRS Éditions, Paris, p. 115-123.

Breton, Ph. (2006 [1996]), *L'argumentation dans la communication*, 4ème édition, La Découverte, Paris.

Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette Éducation, Paris.

Florea, L. S. (2009), *La phrase complexe. Problèmes, analyses, interpretations*, Argonaut & Scriptor, Cluj-Napoca.

Gosselin, L. (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*, Rodopi, Amsterdam-New York.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2009 [2001]), *Les actes de langage dans le discours*, Armand Colin, Paris.

Martin, R. (1996), « Le fantôme du nom abstrait », in Flaux, N., Glatigny, M. et Samain, D. (éds), *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, p. 41-50.

Tseronis, A. (2007), « Evaluating Qualified Standpoints », *Proceedings of the 7th OSSA Conference, 2007. Dissensus ans the Search for Common Ground* (en ligne : http://scholar.uwindsor.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1397&context=ossaarchive, consulté le 25 septembre 2016).

Tuțescu, M. (1998), *L'Argumentation. Introduction à l'étude du discours*, Editura Univestității din Bucureşti, Bucureşti.

Tuțescu, M. (2005), *L'auxiliation de modalité. Dix auxi-verbes modaux*, Editura Univestității din Bucureşti, Bucureşti.

Corpus

Houellebecq, M. (2015), *Soumission*, Flammarion, Paris.

[21] Rappelons-nous que le domaine modal de l'argumentation est celui du *vraisemblable* et du *probable*. « […] l'argumentation vise […] à produire un effet de vraisemblable, de vérité admise dans un certain monde (dans un monde possible). » (Tuțescu, *id., ibid.*).

BDD-A25141 © 2016 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.239 (2026-11-06 22:00:01 UTC)